

### Moutons et cochons de races pures.

Les éleveurs de moutons et de cochons de races pures sont priés d'adresser au plus tôt au soussigné, les certificats d'enregistrement de tous les animaux enregistrés qu'ils possèdent, ou des descendants directs d'animaux ainsi enregistrés, afin que ces animaux soient enregistrés dans les registres ouverts en vertu de l'article 19 des règlements du Conseil d'agriculture. Par ordre. ED. A. BARNARD.

Secrétaire du Conseil d'agriculture  
et directeur du *Journal d'agriculture*.

### On demande des reproducteurs pur-sang.

Tous propriétaires d'animaux pur-sang, enregistrés ou à enregistrer, sont priés d'envoyer au plus tôt au soussigné les certificats de généalogie qu'ils désirent faire entrer dans les livres de généalogie que le gouvernement fait ouvrir à cette fin.

Ceux qui offrent ces animaux en vente sont priés de faire connaître au soussigné les conditions de vente de tels animaux.

On est prié de remarquer que les animaux enregistrés, ou à enregistrer, sont les seuls que le Conseil d'agriculture permet aux sociétés d'agriculture d'acheter ou de louer. Il est donc inutile d'en offrir d'autres en vente, par l'entremise du *Journal d'agriculture*. ED. A. BARNARD,

Secrétaire du Conseil d'agriculture  
et directeur de *Journal d'agriculture*.

### FÊTE DES ARBRES.

Le document qui suit n'atteindra pas nos lecteurs à la date mentionnée dans la proclamation. Nous le publions tout de même, vu que les excellents conseils, donnés par l'honorable M. Joly de Lotbinière, seront utiles aussi longtemps que durera la saison des plantations :

Par sa proclamation, Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur vient de fixer les jours suivants pour la célébration de la Fête des Arbres.

#### MERCREDI LE SIXIÈME JOUR DE MAI PROCHAIN

pour la DIVISION OUEST de la province, comprenant les comtés d'Argenteuil, Bagot, Beauharnois, Berthier, Bromé, Chambly, Châteauguay, Compton, Deux Montagnes, Drummond, Hochelaga, Huntingdon, Iberville, Jacques-Cartier, Joliette, Laprairie, L'Assomption, Laval, Maskinongé, Missisquoi, Montcalm, Montréal, Napierville, Ottawa, Pontiac, Richelieu, Richmond, Rouville, Shefford, Sherbrooke, Soulanges, Stantead, Saint-Hyacinthe, Saint-Jean, Saint-Maurice, Terrebonne, Trois-Rivières, Vaudreuil, Verchères et Yamaska ; et

#### LUNDI LE ONZIÈME JOUR DE MAI PROCHAIN

pour la DIVISION EST comprenant les comtés de Beauce, Bellechasse, Bonaventure, Champlain, Charlevoix, Chicoutimi, Saguenay, Lac Saint-Jean, Dorchester, Arthabaska, Gaspé, Kamouraska, Lévis, L'Islet, Lotbinière, Matane, Mégantic, Montmagny, Montmorency, Nicolet, Portneuf, Québec (cité), Québec (comté), Saint-Sauveur, Wolfe, Rimouski et Témiscouata.

Et Son Honneur conclut sa proclamation dans les termes suivants :

" Et par les présentes, nous recommandons instamment à tous les habitants de notre dite province, de consacrer les jours ci-dessus désignés à la plantation des arbres forestiers ; et nous prions toutes les corporations municipales, religieuses et scolaires de coopérer au succès de cette œuvre encore nouvelle dans cette province, et qui promet, dans un avenir prochain, des résultats importants."

### Règles pour la plantation et la culture des arbres forestiers.

1. Si vous désirez vous procurer des arbres, prenez les au bord de la forêt où ils ne croissent pas trop près les uns des autres, et ainsi ils souffriront moins du changement et de l'absence de protection à laquelle ils sont accoutumés. En plantant les arbres, l'on prend souvent la précaution de nouer une corde autour de l'arbre avec le nœud tourné du côté du nord (1) ; lorsqu'ensuite on les transplante, cela aide à les remettre en terre de manière à faire face dans la même direction qu'ils ont poussé dans le bois.

2. En choisissant vos arbres, ne prenez pas d'arbres dépassant huit à dix pieds de hauteur ; les arbres dépassant cette mesure vous donneront beaucoup plus d'ouvrage pour les arracher et courront un plus grand risque de ne pas réussir, sans vous donner une compensation équivalente au risque et au temps perdu.

Lorsqu'on doit transplanter des grands arbres, il est bon de les préparer d'avance en coupant, avec une bêche bien affilée, les racines tout autour de l'arbre, sans toutefois le déplacer. Ceci devra se faire un an avant de les transplanter, en coupant le pivot par un coup de bêche donné à un angle de 45 degrés, plus ou moins.

3. Enlevez les arbres avec soin, en prenant garde de briser ou de fendre les racines : n'essayez pas d'arracher les racines de toute leur longueur, car il vaut mieux les avoir courtes et saines qu'endommagées. Il faut les tailler avec soin, ôtant les parties endommagées et taillant les bouts en faisant une coupe inclinée en dessous. De cette façon, les nouvelles racines qui se formeront rapidement autour de la coupe, entre le bois et l'écorce, prendront de suite une bonne direction en s'enfonçant dans la terre.

4. Il faut faire bien attention de ne pas laisser sécher les racines : il est bon de les mettre dans la mousse ou de la paille mouillée et de les replanter aussitôt que possible.

5. Les racines étant considérablement raccourcies, il faut aussi raccourcir les branches et le tronc de l'arbre : il faut une proportion raisonnable entre les deux.

6. Plantez l'arbre dans un terrain bien travaillé, mettant avec soin de la terre entre les racines. Arrosez avant de tout couvrir et ensuite pesez fortement sur la terre autour de l'arbre.

7. Il ne faut pas planter l'arbre plus avant qu'il ne poussait.

8. Supportez le de suite avec des piquets ; on se conforme pour la hauteur des piquets à celle de l'arbre et plus l'arbre est haut plus les piquets doivent l'être, afin de le protéger contre le vent : entourez l'arbre d'un cordon de paille ou de chiffons pour protéger l'écorce. Si l'on ne peut se procurer de piquets, on met des roches autour de l'arbre : leur pesanteur tiendra les racines en place ; ces roches ne doivent pas être placées trop près de l'arbre.

9. Pourvu que l'on ne creuse pas trop en travaillant, plus on enlève les mauvaises herbes et plus on remue la terre autour de l'arbre, le meilleur c'est pour l'arbre. Une couverture de paille ou de feuilles est très-utile pour garder l'humidité nécessaire dans la terre.

10. Parfaitement inutile de planter des arbres si on ne les entoure d'une clôture, afin de les mettre à l'abri du dommage que peut leur causer le bétail.

11. Choisissez avec jugement l'espèce d'arbre qui conviendra le mieux à votre terrain. Dans un terrain riche et profond, plantez-y le noyer noir, le noyer tendre, le chêne, l'orme, l'érable, etc.

Le frêne poussera dans un terrain froid et compact, là où l'érable périrait.

(1) Nous sommes sous l'impression que les spécialistes en général, se dispensent, sans le moindre inconvénient, de la précaution ci-haut suggérée.